

PROGRAMME

LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS



Programme DPC n° 60131500001

Concepteur du stage : Jean-Philippe VUILLEZ

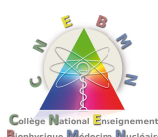
SESSION 1

Mardi 17 mai 2016 (Après-midi)

Salle Mont-Blanc 3 et 4

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE GESTION DES RISQUES

- 14h00 – 14h30** Accueil et pré-évaluation
- 14h30 – 16h15** **Les risques associés aux rayonnements ionisants**
Les différentes situations à risque :
- Se doter d'un référentiel commun de la définition du risque et du bénéfice/risque, valeur de dose-grandeurs mesurées...
 - Quelles sont les situations qui impactent les risques d'exposition aux rayonnements ionisants ? rappels sur les populations à risque, ...
- Détection des dysfonctionnements et les évènements (matériel, personnes, organisation)**
- Dysfonctionnement devant être traités en interne : Données à recueillir systématiquement et justifiant un REX interne : pannes de gamma caméra, contaminations surfaciques... , Système de déclaration, gestion de déclarations, CREX, organisation et la pluridisciplinarité (PCR, PSRPM, radiopharmacien)
 - Evènements devant être déclarés aux autorités : Critères de déclaration pour les évènements liés à la radioprotection des patients, Matéiovigilance, Identitovigilance, Radiovigilance
- 16h15 – 16h30** *Pause*
- 16h30-18h00** **Exigences réglementaires en vigueur en matière de gestion des risques**
- Textes applicables : Règlementation nationale associée à la gestion des risques (textes applicables) et son évolution, Sources réglementaires fiables et actualisées,...
- Périmètre d'intervention dans sa propre situation de travail**
- Les différents acteurs, leurs responsabilités et les délégations :**
Rappels sur les rôles et responsabilités des différents acteurs (cadre de santé, Médecin, PSRPM, PCR, Ingénieur biomédical, coordonnateur général des risques, radiopharmacien, médecin...) et organismes (ASN, ARS, IRSN...), liaisons hiérarchiques et fonctionnelles, ...
- Se situer parmi les autres acteurs dans le circuit de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants :**
Rôle du médecin nucléaire et du radiopharmacien, du MERM, des infirmiers, ...
- Appliquer à son niveau les procédures de son établissement en matière de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants :** les procédures de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants, Outils d'analyse des évènements



SESSION 2

Mercredi 18 mai 2016 (matin)

Salle Mont-Blanc 3 et 4

MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DU PRINCIPE DE JUSTIFICATION DES EXPOSITIONS

- 09h00 – 10h00** **Exigences règlementaires en matière de justification des expositions**
Principes et normes de base de la radioprotection
Exigences règlementaires en matière de justification des expositions. Eléments qui doivent figurer sur une demande d'acte pour que la demande soit valable
- 10h00 – 10h15** *Pause*
- 10h15 – 12h00** Identification dans la pratique quotidienne des éléments règlementaires relatifs au principe de justification tels que mentionnés dans le CS
Action en cas de non-conformité

12h00 - 14h00 DEJEUNER

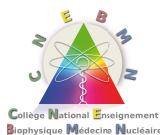
SESSION 3

Mercredi 18 mai 2016 (après-midi)

Salle Mont Blanc 3 et 4

MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DE PRINCIPE D'OPTIMISATION DE LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS

- 14h00-15h15** Exigences réglementaires par rapport à l'optimisation de la RP
Présenter les derniers textes en vigueur , NRD, Formation RP Patients,...
Ressources humaines et matérielles
En fonction de la personne concernée et du type d'acte à réaliser
Personnes ressources. Part de chaque intervenant dans l'optimisation (Médecin, pharmacien, PSRPM, MERM, PCR, Ingénieur d'application, ingénieur biomédical)
Guides de procédures et de bonnes pratiques ; guide de procédures d'imagerie édités par les sociétés savantes (ex : guides des indications, guides des procédures SFMN)
Protocoles locaux : Contenu d'un protocole, Rôle de ce protocole, ...
Dans quel cas faut-il faire un protocole ? , Comment réduire l'exposition sans modifier la qualité du résultat...
- 15h15 - 15h30** *Pause*



SESSION 4
Mercredi 18 mai 2016 (après-midi)
Salle Mont Blanc 3 et 4

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA GESTION DES RISQUES, DE LA JUSTIFICATION DES EXPOSITIONS ET DE L'OPTIMISATION DE LA RADIOPROTECTION POUR L'AMÉLIORER

15h30 - 16h00 Outils d'évaluation des pratiques professionnelles
Etre acteur de l'évaluation des pratiques
Etre acteur de l'amélioration des pratiques : Méthodes disponibles (EPP, audit, pratiques de certification, veille documentaire), Différents outils d'évaluations, certification, audits cliniques, Comment évaluer ? Quoi évaluer ?, NRD, CREX, REX, inspections ASN, ARS, ANSM, HAS, Etre acteur de l'évaluation.... , Améliorer des protocoles: Prise en compte des résultats de l'évaluation des pratiques, Améliorer sa pratique, Expériences pouvant servir de modèle, situations types

SESSION 5
Mercredi 18 mai 2016 (après-midi)
Salle Mont Blanc 3 et 4

NOTIONS COMPLEMENTAIRES SPECIFIQUES

16h00 - 17h30 La radiothérapie interne vectorisée

- Particularités de la radiothérapie interne vectorisée,
- Réglementation,
- Bonnes pratiques

Impact sur le public et l'environnement de la pratique de médecine nucléaire :

- Bénéfices et risques de la médecine nucléaire,
- Réglementation, Bonnes pratiques
- Impacts des effluents

La transposition de la directive Euratom 2013/59

- Evolution probables liées à la transposition de la Directive
- Présentation de la Directive et des textes parus et en préparation

17h30-18h00 Evaluation post-formation



ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Orientation : En conformité avec l'arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé de 2016 à 2018 : radioprotection des patients en médecine nucléaire

Objectif : Optimiser les stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques, améliorer la radioprotection en conformité avec l'article L. 1333-11 du code de la santé publique et satisfaire à l'obligation de formation décennale en radioprotection

S'inscrire dans une démarche de gestion des risques, Respecter la réglementation.

Mettre en oeuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions

Mettre en oeuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation de la radioprotection des patients

analyser sa pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques, de la justification des expositions et de l'optimisation de la radioprotection pour l'améliorer

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUE

. Pré-test et post-test par session pour évaluer ses connaissances et la formation
. Formation présentielle avec alternance de formations interactives, d'apport de connaissance et d'études de cas

ORGANISME DISPENSATEUR

CNEBMN - courriel : contact@cnebm.org

Inscription en ligne à partir du 1 mars : www.sfmn.org

N° SIRET 79943522700019 Code APE 7211Z

N° d'identification DIRECCTE : 11755429775 - N° OGDPC : 6013

Le CNEBMN étant l'organisme reconnu par l'ogdpc les documents officiels seront obligatoirement à son entête

SECRETARIAT ET LOGISTIQUE

ACORAMEN : 75 rue Professeurs Truc 34090 Montpellier

Tél. 04 67 79 89 00 Fax 04 67 16 91 86 courriel : contact@cnebm.org

Le règlement par chèque doit être à l'ordre du CNEBMN (Organisme DPC)

virement sur le compte IBAN FR76 1820 6002 5465 0160 4905 536 BIC AGRIFRPP882

Toute correspondance doit être adressée à ACORAMEN

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Stage DPC n° 60131500001

Coût de la Formation : 750 €

Les réservations hôtelières directes sont d'ores et déjà possibles sur le site,

www.sfmn.org.

PLAN D'ACCES AU WTC GRENOBLE

Centre de congrès WTC World Trade Center Grenoble

5-7, place Robert Schuman

38000 Grenoble

